



Municipalité de Pointe-Fortune

CONVOCATION

Par la présente, tous les membres du conseil de la Municipalité de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, qui se tiendra au lieu ordinaire des séances du conseil, **LE JEUDI 2 OCTOBRE 2025, à 19h00 heures.**

Les points suivants seront discutés, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2025.
3. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 2 octobre 2025.
4. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
5. Dépôt des états financiers comparatifs.
6. Adoption du règlement 423-2025 remplaçant le règlement numéro 346-2016 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments.
7. Adoption du règlement 424-2025 remplaçant le règlement sur les dérogations mineures numéro 319-2012.
8. Adoption du règlement 425-2025 modifiant les frais de services au bureau municipal numéro 415-2024.
9. Autorisation de paiement des frais reliés aux services professionnels en ingénierie pour la réfection de la route 342.
10. Modification – Entente relative à la fourniture d'un service en sécurité incendie, en prévention et en premiers répondants.
11. Adoption du logo municipal.
12. Mot de départ du conseiller sortant Monsieur Gilles Deschamps
13. Autres sujets:
14. Période de questions.
15. Levée de la séance.

1 octobre 2025


Jean-Charles Filion, directeur général
et greffier-trésorier

Si vous ne pouvez assister à la rencontre, s.v.p. aviser le bureau municipal au plus tard AVANT 15H30, le jour de séance. Merci de votre collaboration.
